la Drôme au Cœur

Jean
MOUTON
Député sortant

François
AUBERT
Conseiller Municipal de Montélimar
Suppléant

Election législative du 12 juin 1988

Comité de soutien à Jean Mouton et François Aubert
Election législative du 12 juin 1988

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pourquoi soutenons-nous Jean MOUTON et François AUBERT ?

Tout d'abord parce que notre député sortant est un homme de coeur.
Fils de petits agriculteurs, simple, direct, chaleureux, il a su par son travail, être choisi par ses concitoyens de Pierrelatte qui ont apprécié en lui, l'élu courtois, présent et disponible.
Le député **Jean MOUTON** a tenu à être présent et à l'écoute des populations de sa circonscription et a ouvert depuis 1986 des permanences régulières et fréquentées à Donzère, Livron, Loriol, Marsanne, Montélimar et Portes les Valence.
Chacun a pu à cette occasion se rendre compte de la franchise et de l'efficacité de **Jean MOUTON.**

C'est aussi un élu courageux et responsable.

Il a su, quand il le fallait, prendre la pleine mesure de ses responsabilités.
Agir pour la collectivité est le crédo de **Jean MOUTON**.
La générosité commence par la création des richesses qui, socialement réparties éviteront de laisser des malheureux sur le bord du chemin.
Il a su notamment braver une courte période d'impopularité en maîtrisant dans sa ville le difficile problême de l'immigration.
IL l'a fait en évitant de tomber dans la xénophobie et le racisme.

Homme engagé, il a démontré la fermeté des ses convictions. Fervent défenseur des idées libérales, il y adjoint la courtoisie, le respect des autres.
C'est l'homme du vrai consensus.
Elu apprécié tant à l'Assemblée Nationale qu'au sein du Conseil Général où il est le Maire écouté du Sud de la Drôme, il dispose par son action, de soutiens qui vont bien au delà des clivages politiques traditionnels.

A ses côtés son co-listier **François AUBERT**, jeune conseiller municipal de Montélimar, constitue avec **Jean MOUTON** le meilleur **"ticket gagnant"** possible de la circonscription.
Avocat, proche des gens, son sens de l'humain en fait un conseiller écouté.
Il apporte à cette équipe le dynamisme de la jeunesse tempérée par une expérience acquise dans la vie associative.

Tous deux, fermes dans leurs convictions, estiment que notre Drôme ne peut être représentée à l'Assemblée Nationale par un militant inexpérimenté du parti socialiste plus préoccupé d'ambitions personnelles et de réussite partisane que de l'intérêt général des drômoises et des drômois.

Ensemble en votant Jean MOUTON et François AUBERT nous ferons gagner la Drôme, celle conviviale, ouverte et modérée qui est la nôtre.

Le Comité de soutien.*

* Figurent dans ce Comité 15 conseillers généraux de la Drôme dont les 2/3 des conseillers généraux de la circonscription.

Vu le candidat

STETTLER/PIERRELATTE